

N/réf : SW/AM

## Procès-Verbal de la 353<sup>ème</sup> séance de l'Assemblée d'Ecole du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

---

**Présences** Alexia Giroud Nyer, E  
Arnaud Magrez, Ens  
Chantal Mellier, CAT  
Consuelo Antille, CAT  
Florence Pojer, Ens  
Garance Durr-Legoupil-Nicoud, CI  
Nicola Spoletini, E  
Nikita Norkin, CI  
Samuel Cotture, CAT  
Sandrine Gerber, Ens  
Thomas Reynaud, CAT  
Vincent Lamirand, CI  
Volkan Cevher, Ens  
Zaid Alhaj Kaddour, E

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF (12h15 - 13h15)  
Sabrina Wuilleret, Assistante administrative AE

**Absents** Adrian Woyke, E  
Emad Oveisi, CI  
Frédéric Rauss, Mediacom

---

### Ordre du jour

#### **Membres AE; la séance débute à 12h15**

- Accueil
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du PV de la 352<sup>ème</sup> séance
- Discussion avec notre Déléguée au CEPF
- Communications du Bureau de l'AE
- Consultations
- Divers et propositions du jour

#### **Membres AE et Invité (13.15 - 14.15)**

- 13:15 - 14:15 – Echange avec Prof. Martin Vetterli, Président de l'EPFL
- 

### **1. Accueil**

Séance en hybride ouverte à 12h15 par Arnaud Magrez, Président de l'AE.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **3. Adoption du PV de la 352<sup>ème</sup> séance**

Le PV est adopté par l'ensemble des membres présents.

### **4. Présentation du CEPF et discussion avec notre Déléguée au CEPF**

Séance du Conseil des EPF des 18 et 19 septembre & infos du Parlement ou de la Confédération

#### Budget et message FRI

Le Parlement a décidé une augmentation de + 50 MCHF pour le domaine des EPF. Il s'agit d'un compromis - le Conseil fédéral et le Conseil des Etats voulaient 0 et le Conseil national + 100 MCHF. Après trois tours de délibération, le message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) pour les années 2025 à 2028 est désormais sous toit.

#### Taxes d'études

Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord pour que les taxes d'études à l'ETH et à l'EPFL soient triplées pour les étudiants étrangers, et ce dès 2025. La loi sur les EPF sera modifiée dans ce sens. Il reste encore à se mettre d'accord sur la définition exacte des étudiants étrangers.

#### Rapport Gaillard

Des experts mandatés par la conseillère fédérale Keller-Sutter ont soumis au Conseil fédéral un rapport contenant des mesures qui devraient permettre à la Confédération d'économiser 4 à 5 milliards au cours des prochaines années. L'une des mesures proposées consiste à doubler les taxes d'études pour les étudiants suisses et à les quadrupler pour les étudiants étrangers de toutes les universités et hautes écoles spécialisées, y compris donc celles des cantons. Des tables rondes sont actuellement organisées avec les cantons, les partis et les partenaires sociaux sur le paquet de mesures du groupe d'experts - malheureusement, personne du domaine des EPF ou des autres domaines concernés n'a été invité. Le Conseil fédéral décidera ensuite des mesures qu'il souhaite poursuivre et envoyer en consultation ordinaire, probablement en janvier 2025. Tous auront alors l'occasion de réagir.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-102357.html>

#### Swiss AI Initiative

Le Conseil des EPF a décidé de financer une Swiss AI Initiative pour les années 2025-2028 à hauteur de 20 MCHF, la responsabilité financière incombant à l'ETH. Cette initiative prévoit des activités dans le domaine de la recherche (principalement des salaires pour les doctorants et les post-doctorants) et également un nouveau programme doctoral commun.

#### FLP

Le Conseil des EPF a décidé de continuer à financer le programme de carrière pour les femmes doctorantes et post-doctorantes « Fix the leaky pipeline » pour 2025-2028 à hauteur de 85'000 CHF par an, le reste du budget, soit 128'000 par an, provenant des 6 institutions. Le programme est désormais rebaptisé Foster-Lead-Promote. Le programme FLP continuera à mettre l'accent sur la promotion des femmes. D'autres dimensions de la diversité et les aspects intersectionnels sont déjà présents dans le programme, mais ces aspects seront abordés de manière plus explicite lors du prochain cycle.

#### Publica - organe paritaire de la Caisse de prévoyance du domaine des EPF

Le Conseil des EPF a nommé les personnes suivantes comme représentants de l'employeur :

- Marko Köthenbürger, professeur de finances publiques à l'EPFZ, nouveau
- Madeleine Lüthy, responsable du département Conseil des chaires de l'EPF Zurich, déjà membre
- Lukas Vonesch, chef du département Conseil RH de l'EPFZ, déjà membre

- Françoise Bommensatt, VP Finances, EPFL, nouvelle- Vincent Duc, expert en caisses de pension Pittet Associés, déjà membre
- Eric Vionnet, Gestionnaire en assurances sociales, EPFL, nouveau
- Karsten Bugmann, Head Human Resources PSI, à partir du 1.1.2025 chef du personnel et des services, état-major du Conseil des EPF, déjà membre
- André Schmid, Head Human Resources Empa, déjà membre
- Gabriele Mayer, Head Operations Eawag, déjà membre

Les deux Assemblées des hautes écoles annonceront les représentants des employés au Conseil des EPF avant la fin octobre.

## Ferme de Bassenges

Le collectif de la ferme de Bassenges avait adressé au CEPF. Lors d'une discussion en séance, KB a indiqué que ce dossier suscitait beaucoup d'incompréhension au sein de la communauté des EPF, que les membres du bureau de l'EA n'étaient pas d'accord avec le projet tel qu'il était actuellement prévu et qu'il y avait un réel risque pour la réputation de l'EPFL (et donc du domaine). Dans sa réponse, Michael Hengartner souligne qu'à priori l'utilisation des bâtiments de la Confédération n'est autorisée que pour remplir notre mandat légal d'enseignement, de recherche et de transfert de technologie.

KB se renseignera pour savoir à quel degré l'argument concernant l'utilisation prévue par la Confédération est important et quel est le rôle du CEPF.

-----

La consultation sur les taxes d'études est en cours. Le triplement des taxes d'études est probablement inévitable, mais il semble important d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'argument de l'UE, car dans l'UE, les universités ne peuvent pas faire de différence entre les étudiants nationaux et les étudiants de l'UE, et d'attirer l'attention sur les conséquences de cette décision sur les négociations avec l'UE. L'indexation prévue sur le renchérissement n'est peut-être pas inévitable s'il s'avère que l'application est trop compliquée. Et il vaut probablement la peine de s'engager pour que les étudiant-es qui sont actuellement en bachelor ne soient pas touchés par l'augmentation lorsqu'ils entreront en master.

## 5. Communication du Bureau AE

- Réunion entre le GT Parking et l'AE (18.09) : les 4 membres de l'AE rattachés à cette mission sont Emad – Zaid – Consuelo – Sandrine (dont 3 avaient rédigés la PP de l'AE lors de la récente consultation), ainsi que le président de l'AE, Arnaud. Le représentant du GT Parking est Luca Fontana / L'AE doit maintenant proposer des scénarios avec leur faisabilité concernant la tarification. Le GT AE propose aux membres AE : 1) statut quo concernant les places vertes 2) augmentation tarifaire en corrélation avec la situation salariale et tarif spécial étudiant/apprenti (selon échelon fonctionnel, selon matrice de source RH) 3) idem que le 2 mais si les RH refusent, cette fois avec un système de QR code à scanner / Le GT AE demande de maintenir le droit de recours. => L'ensemble des membres présents valident ces propositions, qui pourront ainsi être soumises à la VPT.
- Journée conjointe HV/AE (05.11) : draft du programme à soumettre à la HV pour accord.  
Thème : « La place des EPF et la société suisse ». Sous-thèmes :
  - Comment est-ce que les deux écoles participent à la sensibilisation du grand publique sur les thématiques importantes ?
  - Comment est-ce que les deux écoles prennent part aux processus « législatifs » sur les thèmes en lien avec leurs compétences ?
  - Dans quelles mesures est-ce que les écoles peuvent participer à des débats « politiques » (par exemple le thème de l'éthique des partenariats) ? Est-ce que les règles qui s'appliquent aux institutions s'appliquent également à leurs membres (profs ? élèves ? employés ?) ? Comment est-ce qu'on interprète la liberté académique et la liberté d'expression ?

- Et finalement, en lien avec la rencontre de Christoph Leuenberger : Comment est-ce qu'on peut s'assurer que le peuple suisse en général, et les preneurs de décisions en particulier, comprennent l'utilité de nos institutions et la nécessité de protéger leur fonctionnement et leur budget (aka. Comment est-ce qu'on fait du lobbying efficace).

Autre sujet proposé : impact par rapport à l'austérité financière.

Le programme serait (TBC) :

- 1) Accueil - café
- 2) Visite sur des lieux emblématiques (Pavillons, Esplanade, etc.) par rapport à ce qui s'est passé les derniers mois + points d'intérêts spécifiques à Lausanne.
- 3) Introduction aux GT sur le thème du jour
- 4) Repas
- 5) Bilan sur les 3 GT
- 6) Invité.es

- Rencontre entre l'AE et les représentants des deux comités (ILOT et GEP) : l'AE a invité Kathryn Hess ([ILOT](#)), Andreas Mortensen et Michaël Thémans ([GEP](#)) le 15.10 afin d'aborder notamment la composition des comités, la méthodologie employée pour la préparation des rapports et des listes de projets, ainsi que les conclusions du rapport. Commission jusqu'au 31.12.2024 renouvelable si nécessaire. Rencontres toutes les 2 semaines / Sujets abordés : comment s'assurer que tout le monde puisse venir à l'EPFL et continuer sa mission ou ses études, ceci en sécurité - Comment permettre d'entretenir et favoriser un lieu de « vivre ensemble » - centraliser un nombre d'informations. – Se questionner si tel ou tel événement est à risque et coordonner pour une réalisation sécurisée / Kathryn Hess – Présidente – à la responsabilité de nommer les membres. / En séance ce jour, une discussion s'est déroulée sur la méthodologie de la VPA d'avoir nommé une personne de leur choix parmi les membres de l'AE plutôt que de demander à l'AE d'élire un.e volontaire au sein des membres. La nomination d'une personne devrait avoir lieu de manière collégiale / Représentativité des étudiants au sein du comité + une personne suppléante représentant l'AE => Sandrine contactera K. Hess par e-mail aux sujets des suppléants et de la suite si la commission se poursuit en 2025.

Réflexion sur l'organisation d'un séminaire sur les comités d'Éthique au sein des universités : certains membres de l'AE souhaitent organiser un séminaire pour les universités. L'AE doit se renseigner sur les droits/devoirs et les tâches dont elle est autorisée à effectuer. Quelles sont les limites dans les statuts ? L'AE est un organe participatif / Réflexion sur des invité.es / En temps voulu, la question sera posée à la Direction EPFL afin d'avoir son soutien / GT AE « Est-ce qu'on peut organiser un séminaire ? » : Zaid – Thomas – Nikita ? – Garance – Arnaud – Florence et peut-être d'autres selon échange mail informatif à venir.

- GT Pavillons : sous le lead de P. Dillenbourg. Membre AE intégrée : Florence / Première séance en septembre : à relever notamment que le personnel a été informé de son licenciement au 30.06.2025 / Constat de l'AE : la représentativité des membres du GT n'est pas assez élargie pour permettre de représenter toute la communauté + la méthode de travail est discutable. L'AE préparera une proposition de lettre.
- Ferme de Bassenges : volonté de l'AE de regrouper un maximum d'informations (notamment auprès de François Dupuy de la VPT, auprès de KB, etc.) afin de comprendre et probablement prendre position / A clarifier : à qui incombe la responsabilité de gérer cet espace ? Est-ce que l'EPFL a des restrictions ? / GT AE créé : Florence – Vincent – Samuel – **Nicola** (leader), action dans les 2 mois.

### Informations non discutées en séance à publier officiellement

- Présentation de l'AE en séance RH : Claudia Noth a proposé à l'AE de se présenter à l'occasion de leur séance plénière RH (31.10). Représentants AE : Consuelo – Chantal – Alexia – Arnaud – Garance.
- Outstanding Commitment Award : le nom du dossier nominé n'est pas encore connu.

Note après séance : Alice Emery Goodman a reçu le prix lors de la Magistrale le 04.10.2024

## 6. Consultations

- Pré-consultation du CEPF : Fit for the future : développement organisationnel du Domaine des EPF.  
GT : Zaid – Nikita – Thomas – **Sandrine** (Deadline 08.10.2024)
- CEPF : Objectifs stratégiques du Conseil federal pour le domaine des EPF pour les années 2025-2028  
GT : **Consuelo** – Garance – Nicola – Arnaud (Deadline 07.10.2024)
- CEPF : Ordonnance sur les taxes d'étude du Domaine des EPF  
GT : **Zaid** – Arnaud – Vincent - Chantal (Deadline 06.11.2024).  
Membres à disposition en supplément du GT AE : Alexia – Nicola – Garance.

## 7. Divers et propositions du jour

- N/A

## 8. Echange avec le Prof. Martin Vetterli, Président de l'EPFL

Pas de prise de note

- Accueil de la nouvelle Assemblée d'Ecole et bilan sur les échanges entre la DIR et l'AE
- Discussion sur la pré-consultation « FIT for the Future »

Séance déroulée en 2 temps : le 01.10 jusqu'à 14h45 puis la suite le 08.10 (12 membres présents). Les présences de ce document représentent le 01.10.